



# SECTION SPORTIVE EQUITATION

**Dossier de candidature**

1 avenue de Belzunce  
64130 MAULEON  
Tel : 05-59-28-19-10  
Mail : Saint-Francois@wanadoo.fr

64130 IDAUX-MENDY  
Tel : 06-71-47-33-99  
Site : soule-equitation.fr  
Mail : camysoule@hotmail.fr

## SECTION SPORTIVE EQUITATION

### **Constitution du dossier de candidature**

#### Pièces fournies

- Lettre du Directeur
- Présentation de la section sportive
- Tarifs de la scolarité et de la formation sportive
- Fiche de candidature à retourner complétée
- Fiche de renseignements à retourner complétée
- Fiche de renseignements équestres à retourner complétée

#### Renseignements et pièces à fournir

- 1 photo d'identité
- 2 enveloppes timbrées (format 11 x 22 cm) à l'adresse du candidat
- Chèque de 20 € (frais de cavalerie) à l'ordre du Centre Equestre
- Sur une feuille, explication du projet d'entrée en section sportive ; motivations
- Photocopie des bulletins des deux premiers trimestres

Le dossier complet devra être retourné au **Collège-Lycée**

**Saint François**

pour **le 15 mai 2012**, délai de rigueur

## **Important**

---

- A l'issue du dernier conseil de classe, faites parvenir le plus rapidement possible au Collège-Lycée Saint François la photocopie du bulletin du troisième trimestre.

64130 MAULEON

64130 IDAUX-MENDY

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite venir poursuivre ses études au Collège-Lycée Saint François dans le cadre de la Section Sportive Equitation (*Spécialité Saut d'Obstacles*). Il doit pour cela faire la preuve de ses aptitudes scolaires et sportives à travailler dans ces conditions.

Afin de l'inscrire, veuillez nous retourner ce dossier pour **le 15 mai 2012**. Si le dossier est retenu, votre enfant sera convoqué pour **des tests de sélection** répartis sur une session de deux jours en juin 2012 dont le déroulement et les dates exactes vous seront précisés ultérieurement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef d'établissement,

M. DARRACQ.

## SECTION SPORTIVE EQUITATION

### **A. Les objectifs**

La Section Sportive Equitation s'inscrit parfaitement dans notre projet d'établissement qui rejette une école traditionnelle et formelle, si distante de tant de jeunes, et qui soutient l'idée que la réussite ne peut être seulement scolaire. Cette section doit constituer un dispositif de valorisation de toutes les aptitudes de l'élève, source de plaisir et d'accomplissement personnel mais elle veut également donner à l'élève la possibilité d'approcher plusieurs spécialités équestres (CSO, dressage, cross, endurance...), d'atteindre un haut niveau de pratique et d'accéder à la compétition.

### **B. Une équipe pour l'encadrement**

#### ❖ Sur le plan sportif

Un enseignant d'EPS et le moniteur du centre équestre, Monsieur Olivier CAMY-SARTHY (Brevet d'Educateur Enseignement Sportif) assureront le suivi des élèves dans la pratique sportive. Ils seront responsables des programmes d'entraînement en équitation.

La partie du projet pédagogique relative à l'enseignement de l'équitation sera validée et régulièrement évaluée par le Conseiller fédéral.

#### ❖ Sur le plan scolaire

Sous l'impulsion du professeur d'EPS en charge de la Section Sportive et du professeur principal, l'équipe pédagogique aura pour mission de veiller aux besoins particuliers des élèves rencontrant des difficultés et d'y répondre immédiatement par des moyens appropriés (soutien...)

#### ❖ Sur le plan médical

Le suivi médical sportif des élèves sera pris en charge par le Conseil Général. En outre, un centre médical à proximité du Collège-Lycée Saint François est à la disposition des élèves si nécessaire.

### **C. A qui s'adresse la section ?**

Elle est ouverte à tous les élèves motivés et passionnés par l'équitation (saut d'obstacle), qui désirent suivre une scolarité en enseignement général et bénéficier d'un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux. Le minimum requis est le GALOP 4.

### **D. Les contraintes et les ressources**

- Etre licencié ou se licencier dans la région Aquitaine
- S'entraîner en groupe et donc accepter les règles inhérentes au fonctionnement collectif
- Etre propriétaire ou locataire (possibilité de location aux écuries de soule) d'un cheval pour la compétition
- L'entraînement est obligatoire, chacun des cavaliers doit être en possession de l'équipement nécessaire aux entraînements, notamment d'un filet, de guêtres, du matériel de pansage et si possible d'une selle. Cet équipement est entreposé au centre équestre dans un local prévu à cet effet.
- Etre apte physiquement et scolairement à l'entrée dans une section sportive

- S'inscrire prioritairement dans les projets de la section conformément à la programmation annuelle
- Participer aux cours d'EPS obligatoires de sa classe

## **E. L'admission**

Tout jeune souhaitant rejoindre la Section Sportive Equitation doit remplir le dossier de candidature ci-joint. L'admission est prononcée pour un an et reconduite ou annulée au vu de l'année écoulée (bilans scolaire, sportif et bilan du comportement). L'élève doit satisfaire aux examens suivants :

Dossier scolaire : l'élève doit être autorisé par son établissement d'origine à intégrer une des filières du collège ou du lycée

Dossier sportif : remplir précisément la fiche sportive

Dossier médical : être médicalement et physiquement apte au moment de l'inscription

## **F. Les études**

Les élèves de la Section Sportive Equitation peuvent suivre toutes les voies du second degré proposées par le Collège-Lycée Saint François. Ils ne bénéficient d'aucun passe droit et sont, pour leurs études, totalement assimilés aux autres élèves. En cas d'échec patent, les élèves peuvent se voir refuser une seconde année à la Section Sportive Equitation.

Certaines options étant compatibles avec les exigences de la section, le parcours scolaire des cavaliers est déterminé en début d'année, en liaison avec la directrice et le professeur d'EPS coordonnateur de la Section Sportive Equitation, ce dernier étant chargé du suivi de la section et en particulier de l'articulation entre la pratique sportive et le travail scolaire. Il assurera également les contacts avec les familles.

## **G. La formation équestre**

### *❖ Formation sportive*

- Amélioration des acquis techniques du cavalier dans les trois disciplines suivantes : saut d'obstacles - dressage - cross
- Amélioration des techniques d'entraînement du cheval au saut d'obstacles
- Méthode d'entraînement et de récupération du jeune cheval au cheval de compétition
- Orientation et programmation d'entraînement vers la compétition pour les membres de la section en vue des concours allant du niveau départemental au niveau international

### *❖ Formation complémentaire*

- Connaissance du cheval : hippologie - soins avant et après le travail
- Connaissance équestre : équitation théorique
- Notions de soins vétérinaires
- Interventions de professionnels de la filière du cheval
- Intervention trimestrielle d'un médecin kinésithérapeute (assouplissements et renforcements musculaires, échauffements, étirements)

## **H. Les entraînements**

Les élèves de la Section Sportive Equitation sont répartis sur deux niveaux déterminés lors des tests de sélection selon leurs compétences scolaires et équestres :

- entraînements section sportive1 : lundi et mardi de 17h à 19h30  
mercredi de 14h à 18h30 (facultatif)  
jeudi de 15h30 à 19h
- entraînements section préparatoire niv 2 : mercredi de 14h à 19h  
jeudi de 15h30 à 19h

## **I. La vie au Lycée**

Les élèves internes se doivent de respecter à la fois le règlement intérieur de l'établissement et le règlement de l'internat. L'internat est fermé le vendredi à 17h jusqu'au dimanche soir, 20h. Les élèves ne pouvant régulièrement rentrer chez eux le weekend ont la possibilité d'être pris en charge en famille d'accueil rémunérée par les parents de l'élève (35 € par weekend).

**SECTION SPORTIVE EQUITATION**

**Tarifs du Collège-Lycée Saint François**

DEMI-PENSION :

- De la sixième à la terminale ..... 250 € par trimestre

INTERNAT :

- De la sixième à la terminale ..... 610 € par trimestre
  
- ❖ Contribution des familles en collège ..... 95 € par trimestre
- ❖ Contribution des familles en lycée ..... 100 € par trimestre
  
- ❖ Frais de transport établissement / centre équestre  
( 4 déplacements hebdomadaires)..... 270 € par an  
( 2 déplacements hebdomadaires) ..... 135 € par an
- ❖ Nuit du dimanche soir / petit-déjeuner du lundi matin ..... 11 € la nuit

**Tarifs du Centre Equestre de Soule**

- Niveau 1 sans cheval ..... 1 600 € par an
- Niveau 2 sans cheval ..... 1 000 € par an

*Tout élève ne possédant pas de cheval et quittant la Section Sportive Equitation en cours d'année devra s'acquitter de 80% des frais annuels initialement prévus*

- Niveau 1 et 2 avec cheval ..... 4 800 € par an
- Licence ..... 90 € par an  
(64 € pour l'adhésion à l'année au centre équestre + 26 € de licence fédérale)



---

*Date, signature et cachet*

<b>SECTION SPORTIVE EQUITATION</b>
------------------------------------

## **Fiche de renseignements**

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone(s) : .....

Portable(s) : .....

Classe fréquentée actuellement : ..... Entrée envisagée en : .....

Régime souhaité : Interne / Demi-pensionnaire / Externe

Date et signature des parents ou responsables légaux :

**SECTION SPORTIVE EQUITATION**

**Fiche de renseignements équestres**

*Renseignements sur le cheval (si vous en possédez un)*

Nom : .....

Age : .....

Origine : .....

Gains en CSO : .....

**Les cinq meilleurs classements de l'année précédente**

<i>Lieu</i>	<i>Epreuve</i>	<i>Classement</i>

*Renseignements sur le cavalier*

Licence : ..... Année : ..... N° : .....

Niveau équestre (galop) : .....

Performances équestres : .....

Niveau (catégories) : .....

Participation (nombre) : .....

Classement (citez les meilleures) : .....

.....